Réception au contrôle de légalité le 01/10/2026 à 08h56
Réference de l'AR : 054-200070589-20260924-22_09_2026-DE

L'an deux mille vingt-six le 24 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 17 septembre 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – M. BOURGEOIS Sébastien M. LEMOINE Anthony – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques M. DUJARDIN Gilles – Mme MARCHAL Astrid – M. MILLET Prisca – M. IOHNER Christophe – M. WEIL Rémy Mme RUSTOM Lina – M. GODEFROY Michael - M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude -M. BOUCHEZ Hubert – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme FOURCAULX Patricia - M. JOLY Philippe - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël M. L'HUILLIER Nicolas - M. REGNIERE Patrice- M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril - M. BERNARD Philippe – M. PEREIRA MARTINS Daniel M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain - M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas Mme GEHLFUSS Virginie – M. MICHEL Olivier - Mme DEGUILI Sabine - M. MOUGINET Dominique Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. BAUDOUIN Cédric - M. LOUIS Didier
Procurations : M. THIRION Christian à M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. GUEZET Philippe à Mme MARCHAL Astrid M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alaiin – M. CERUTTI Alan à M. RENKES David – M. BARTHELEMY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja -
Excusé(e)s : -
Secrétaire de séance : Mme MARCHAL Astrid

L'assemblée dénombrait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES	**SUFFRAGE EXPRIME :**	**INSTITUTION**
En exercice : 55	Pour : 53	22_09_2026
Présents : 46	Contre :	
Pouvoirs : 7	Absentions :	
Excusés :		
Votants : 53		
Date d'affichage : 30 septembre 2026		

Désignation d'un représentant auprès de la commission paritaire de l'énergie

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, transposée à l'article L. 2224-37-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la sollicitation du SDE 54 de désigner un représentant de la CCSGC à la commission paritaire de l'énergie,

Claude THOMAS, Président, indique que cette commission a pour rôle de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement ainsi que de faciliter l'échange de données.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne Mme Lina RUSTOM** en qualité de représentante de la CCSGC à la commission paritaire de l'énergie.

Claude THOMAS
2026.10.01 08:44:18 +0200
Ref:11866091-17928349-1-D
Signature numérique
le Président